




information
CORONAVIRUS
COVID-19


Récapitulatif des mesures de soutien aux entreprises*

Organisme	Mesure de soutien	Objet	Pour qui ?	Contact
<p>Etat</p>  <p>MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES</p> <p><i>Liberté Égalité Fraternité</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> Prêt garanti par l'Etat (PGE) https://attestation-pge.bpifrance.fr/description Des aides financières (forfaitaires, report d'échéances, spécifiques, etc.) <p>Plus d'informations : https://www.economie.gouv.fr/covid19-soutien-entreprises#</p>	<ul style="list-style-type: none"> Faciliter la mise en place de nouveaux crédits pour soutenir la trésorerie des entreprises, en accordant aux prêteurs la garantie de l'État Apporter des mesures immédiates et inédites de soutien aux entreprises. 	<p>Entreprises de toutes tailles, quelle que soit leur forme juridique à l'exception des sociétés civiles immobilières, des établissements de crédit et des sociétés de financement</p>	<p>https://www.economie.gouv.fr/entreprises</p> <p>Tél. 01 40 04 04 04</p>




Ce tableau récapitule les principales mesures actuellement proposées par les pouvoirs publics, elles peuvent être soumises à condition et évoluer en fonction de l'actualité. D'autres aides peuvent être disponibles auprès de votre banque ou assurance, n'hésitez pas à les contacter directement.

<p>BPIfrance</p>  <p>SERVIR L'AVENIR</p>	<ul style="list-style-type: none"> Prêts de soutien à la trésorerie : <ul style="list-style-type: none"> Avec les Régions, le prêt Rebond de 10 à 300 000€, bonifié sur une durée de 7 ans avec 2 ans de différé. Le prêt Atout, jusqu'à 5M€ pour les PME, et jusqu'à plusieurs millions d'euros pour les ETI. Garantie Bpifrance pour les prêts de trésorerie Plus d'info sur notre plan de soutien d'urgence aux entreprises. 	<ul style="list-style-type: none"> Obtenir des prêts sans garantie, sans sûretés réelles sur les actifs de la société ou de son dirigeant Bénéficiaire de la garantie Bpifrance, pour les prêts de trésorerie accordés par les banques privées françaises aux entreprises affectées par les conséquences du Coronavirus, 	<p>TPE, PME, ETI qui traversent un moment difficile lié à la crise sanitaire COVID-19.</p>	<p>https://www.bpifrance.fr/A-la-une/Actualites/Coronavirus-Bpifrance-active-des-mesures-exceptionnelles-de-soutien-aux-entreprises-49113</p> <p>Tél. 0 969 370 240</p>
<p>Région Occitanie</p>  <p>La Région Occitanie Pyrénées - Méditerranée</p>	<ul style="list-style-type: none"> Facilitation des démarches des entreprises en avec les Maisons de Ma Région et Ad'Occ. Renforcement de la garantie d'emprunt auprès des banques Lancement du plan « Former plutôt que licencier » pour Renforcement du dispositif de rebond industriel en concertation avec les banques Participation au fonds de solidarité nationale 	<ul style="list-style-type: none"> Proposer un service de proximité Faciliter les prêts à la trésorerie (5M€) Permettre aux entreprises bénéficiant du chômage partiel de s'inscrire dans un plan de formation 	<p>Entreprises de la région Occitanie de toutes tailles, quelle que soit leur forme juridique</p>	<p>https://www.laregion.fr/-COVID-19-</p> <p>https://www.agence-adocc.com/</p> <p>https://hubentreprendre.laregion.fr/</p> <p>Mail : sec-dei@laregion.fr</p> <p>Téléphone : 0800 31 31 31 / 05 61 33 57 45</p>

Ce tableau récapitule les principales mesures actuellement proposées par les pouvoirs publics, elles peuvent être soumises à condition et évoluer en fonction de l'actualité. D'autres aides peuvent être disponibles auprès de votre banque ou assurance, n'hésitez pas à les contacter directement.

<p>Métropole de Montpellier</p> 	<ul style="list-style-type: none"> • Des exonérations pour l'économie de proximité, pour un trimestre éventuellement reconductible et remboursement des versements effectués. • Exonérations des loyers pour les entreprises hébergées dans le patrimoine communautaire (SERM, SA3M, ACM, MIN*, Ville, Montpellier Méditerranée Métropole) • Renforcement important des actions et du soutien pour les associations et les acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) qui travaillent au quotidien pour l'aide à la création, à l'insertion professionnelle des jeunes et des personnes éloignées de l'emploi. • Soutien aux associations • Mesures concernant la commande publique qui permettront de garder une souplesse et anticiper la reprise 	<ul style="list-style-type: none"> • Aider financièrement les acteurs économiques de la Métropole de Montpellier et défendre les emplois du territoire. 	<p>Entreprises de la Métropole de Montpellier de toutes tailles, quelle que soit leur forme juridique, au total, ce seront 2000 bénéficiaires : commerçants, artisans, producteurs.</p>	<p>https://www.montpellier3m.fr/</p> <p>https://www.entreprendre-montpellier.com/fr</p> <p>Téléphone : 04 67 13 97 43 ou 04 67 13 61 03 (ouvertes du lundi au vendredi de 9h à 13h et de 14h à 17h).</p>
--	--	--	---	--

Ce tableau récapitule les principales mesures actuellement proposées par les pouvoirs publics, elles peuvent être soumises à condition et évoluer en fonction de l'actualité. D'autres aides peuvent être disponibles auprès de votre banque ou assurance, n'hésitez pas à les contacter directement.

<p>CCI Hérault</p> 	<ul style="list-style-type: none"> Mise en place une cellule d'appui exceptionnelle afin de recenser et mettre à jour en temps réel tous les dispositifs mobilisables par les entreprises. Fonds de solidarité, prêts, activité partielle, relance du monde économique... <p>Plus d'information : https://herault.cci.fr/node/6726/</p>	<ul style="list-style-type: none"> Accompagner les commerçants, artisans et chefs d'entreprise, Pour faire face aux conséquences économiques de l'épidémie de Coronavirus, 	<ul style="list-style-type: none"> Entreprises inscrites à la CCI Hérault, le Medef Hérault Montpellier et la CPME 34 ont 	<p>https://www.herault.cci.fr/</p> <p>Mail : covid19@herault.cci.fr</p> <p>Téléphones, relais CCI Hérault sur les territoires :</p> <ul style="list-style-type: none"> Lunel : 06 01 36 50 73
<p>CMA Hérault</p>  <p>Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Hérault</p>	<ul style="list-style-type: none"> aides financières, autorisations d'ouverture, mesures en place...) Aides pour les différentes démarches administratives. <p>Site : https://www.cma34-covid19.fr/</p>	<ul style="list-style-type: none"> Accompagner et aider les commerçants, artisans et chefs d'entreprise. 	<ul style="list-style-type: none"> Entreprise de l'Hérault immatriculée au Répertoire des Métiers. 	<p>http://www.cma-herault.fr/Accueil/</p> <p>Par téléphone :</p> <p>Du lundi au vendredi, de 9h00 à 18h00. 0467727231 / 0467727229 0467727203 / 0467727227</p>
<p>Chambre d'agriculture Hérault</p>  <p>AGRICULTURES & TERRITOIRES CHAMBRE D'AGRICULTURE HÉRAULT</p>	<ul style="list-style-type: none"> Cellule de crise "COVID-19" à destination des agriculteurs, <p>Plus d'information : https://herault.chambre-agriculture.fr/actualites/detail-de-lactualite/actualites/mise-en-place-dune-cellule-de-crise-covid-19/</p>	<ul style="list-style-type: none"> Répondre à tous les problèmes et questions relatifs à la gestion. Faire remonter les difficultés rencontrées relatives à votre activité tant dans les travaux que dans la commercialisation ou les relations avec les partenaires. 	<ul style="list-style-type: none"> Entreprises agricoles de l'Hérault 	<p>https://herault.chambre-agriculture.fr</p> <p>Mail : celluledecrise@herault.chamagri.fr</p> <p>Téléphone : 04 67 20 88 17</p>

Ce tableau récapitule les principales mesures actuellement proposées par les pouvoirs publics, elles peuvent être soumises à condition et évoluer en fonction de l'actualité. D'autres aides peuvent être disponibles auprès de votre banque ou assurance, n'hésitez pas à les contacter directement.